



ST-LUC BRUXELLES



AGREGATION

de l'enseignement secondaire supérieur (30 ects)

MODALITES D'INSCRIPTION 2019/2020

Attention: cette formation s'adresse aux étudiants ayant obtenu:
une Licence ou un Master en arts plastiques, visuels et de l'espace (AP, AV, AE)
ou aux étudiants inscrits en Master de l'Enseignement supérieur artistique de type long

L'agrégation erg-ESA Saint-Luc Bruxelles est co-organisée par deux écoles :

- L'erg, située rue du Page 87 – 1050 Ixelles
- L'ESA Saint-Luc Bruxelles, située place Morichar 30 – 1060 Saint-Gilles

Cette organisation particulière nécessite une clarification des rôles de chacun afin d'éviter tout problème de communication.

Dans laquelle de ces deux écoles dois-je m'inscrire ?

Il n'y a aucune obligation en ce qui concerne le choix de l'école de référence. Différents critères peuvent entrer en jeu. Cependant, pour des raisons logistiques, nous conseillons la répartition suivante :

- **erg** : étudiants et anciens étudiants de l'erg (master didactique ou diplômés de l'erg).
Personne de référence : Kelly Josse, secrétariat agrégation, patrizia.tripoli@erg.be
- **ESA Saint-Luc Bruxelles** : tout autre étudiant possédant une licence ou un master en arts plastiques, visuels et de l'espace.
Personne de référence : Anne-Bénédicte Philippart, ab@stluc-esa-bxl.org

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous, à partir du 16 septembre 2019, avec la personne mentionnée ci-dessus, en fonction de l'école de votre choix.

Avant d'avoir le rendez-vous, votre dossier doit être accepté. Veuillez envoyer un email à **votre personne de référence avant le 9 septembre 2019** en joignant **UNE LETTRE DE MOTIVATION et une copie de tout votre dossier** (voir détails ci-dessous).

Lors du rendez-vous pour l'inscription, veuillez apporter obligatoirement tout votre dossier (les ORIGINAUX) :

- votre carte d'identité valide
- une photo d'identité récente
- **100 €** en liquide ou bancontact = droits d'inscription (**pas de chèque, pas de carte de crédit, pas de virement bancaire**)
- un Curriculum vitae

- **le diplôme du secondaire** (CESS ou Baccalauréat)

Secrétariat de l'agrégation : Kelly Josse – Erg, 87, rue du Page – 1050 Bruxelles
Tél : 02/538 98 29 – 02/541 17 73 - kelly.josse@erg.be

Coordination pédagogique de l'agrégation : Cécile Dujardin – ESA Saint Luc, 30 place Morichar – 1060 Bruxelles
Tél : 02/533 08 88 – c.dujardin@stluc-esa-bxl.org



ST-LUC BRUXELLES



- **le diplôme de Licence ou Master en Arts plastiques, visuels et de l'espace**
Attention si ce diplôme est obtenu à l'étranger, vous devrez faire la demande d'équivalence:
<http://www.equivalences.cfwb.be/>
- **justifier les 5 dernières années académiques: de 2014-15 à 2018-19:**
 - voir le tableau récapitulatif des justificatifs, ci-dessous.
 - complétez les deux documents des activités antérieures (voir ci-dessous).
 - si études : attestation de fréquentation antérieure (avec dates d'entrée et de sortie) et TOUS les relevés de notes avec cachet et signature de l'école.
- Si « Prépa » **l'attestation de réussite** (avec date d'entrée et de sortie) **et tous les relevés de notes**
- **l'attestation de NON SOLDE** (exemple ci-dessous) : à demander à la dernière école supérieure fréquentée en Belgique (Haute école, Ecole supérieure, Université...) attestant que vous n'avez aucune dette envers elle.
- **l'attestation du bilan de santé** (exemple ci-dessous) : vous l'avez **uniquement si vous étiez dans une école supérieure en Belgique** (pas de certificat médical du médecin de famille ou autre).
- **pour les étudiants étrangers qui habitent en Belgique** : une **composition de famille récente** (moins d'1 mois). Dans certaines communes, ce document est délivré gratuitement si spécifié qu'il est destiné à une école.

.....
nous ferons une copie conforme de votre diplôme au secrétariat.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet: <http://agregation.stluc-bruxelles-esa.be>

Date limite des inscriptions : lundi 30 septembre 2019

Rentrée : mercredi 18 septembre 2019, de 17h à 20h30, ESA Saint-Luc, Place Louis Morichar, 1060 Saint-Gilles.

L'ESA Saint-Luc et l'erg sont fermées du 12 juillet au 18 août 2019 inclus.

Les présentes conditions sont susceptibles d'être à tout moment modifiées en fonction des évolutions de la législation (le 14 juin 2019)

Secrétariat de l'agrégation : Kelly Josse – Erg, 87, rue du Page – 1050 Bruxelles
Tél : 02/538 98 29 – 02/541 17 73 - kelly.josse@erg.be

Coordination pédagogique de l'agrégation : Cécile Dujardin – ESA Saint Luc, 30 place Morichar – 1060 Bruxelles
Tél : 02/533 08 88 – c.dujardin@stluc-esa-bxl.org